

CURCULIONIDES NOUVEAUX

DU CONGO

par

A. HUSTACHE.

1^{re} PARTIE.

Les types des espèces décrites dans ce mémoire font partie des collections du Musée du Congo, à Tervueren.

***Apoderus nigrotibialis* n. sp.**

Glabre, rouge, brillant, les antennes, les genoux, les tibias et les tarses d'un noir foncé, l'abdomen et les fémurs d'un rouge plus clair, testacé.

Tête courte, peu plus longue que large, peu brusquement rétrécie-arrondie en arrière, déprimée et sillonnée en avant au milieu. Rostre court, sillonné à sa base. Prothorax subconique, à peine aussi long que large à la base, brusquement rétréci-arrondi en avant, finement sillonné au milieu. Elytres un peu plus longs que larges ensemble, un peu élargis en arrière, le calus huméral élevé et lisse; fortement impressionnés à la base contre le calus, et en arrière de l'écusson entre les 4^{es} interstries, les stries fortes, leurs points forts et serrés, ceux des stries plus grands sur leur partie antérieure, les interstries convexes, les 2^e, 4^e, costiformes à leur base, le 8^e en arrière, les 1^{er} et 2^e fortement épaissis et relevés au sommet.

Long. 6 mm.

Congo Belge : Kapiri, type X-1912 (Miss. Agric.); Elisabethville (Miss. Agric.); Belenge X-1921 (Dr. SCHOUTEDEN).

L'*Apoderus flavonotatus* THOMS. var. *calceatus* FST. a la même coloration mais il diffère du *nigrotibialis* par ses élytres à stries fines, les interstries plans.

Apoderus foveipennis n. sp.

Glabre, rouge, peu brillant, les hanches, la base des fémurs, l'abdomen et le rostre plus clairs, les antennes, l'extrémité des tibias, les tarses et les ongles noirs.

Tête triangulaire, moins longue que large (yeux compris), fortement déprimée en avant, marquée d'un sillon longitudinal médian fort. Rostre très court, pas plus long que large. Prothorax conique, brusquement rétréci en goulot en avant, muni d'un sillon longitudinal médian profond, élargi en avant. Elytres un peu plus longs que larges ensemble, le calus huméral saillant, fortement impressionnés contre le calus huméral et derrière l'écusson; couverts de fortes rugosités, ondulées, anastomosées entre elles, irrégulières, enclosant de grandes fossettes pourvues en leur centre d'un granule tuberculeux, les deux stries latérales seules régulières, fortes, leurs points serrés.

Long. 6 mm.

Congo Belge : Elisabethville, type, II-1912 (Dr. BEQUAERT); trois exemplaires.

Apoderus sylvaticus n. sp.

Glabre, peu brillant, rouge, l'abdomen, le rostre, les hanches, la base des fémurs, plus clairs, jaunes; les antennes (deux premiers articles exceptés), une large bande transversale sur la base, et deux grandes taches arrondies sur les élytres, un petit point sur les hanches antérieures, noires.

Tête à peine plus longue que large, finement sillonnée, profondément déprimée en avant, les sillons latéraux profonds et arqués. Rostre plus long que large. Scape et 1^{er} article du funicule rouges, les autres noirs, graduellement élargis, le 7^e transversal, subcontigu à la massue, cette dernière subcylindrique, ses articles bien séparés. Prothorax brusquement rétréci en goulot en avant, avec une ligne enfoncée médiane, obsolète en arrière. Ecusson grand, trapézoïdal, échancré en arrière. rouge et entouré d'une bordure élevée et rouge. Elytres plus longs que larges ensemble, brièvement impressionnés contre le calus huméral, plus fortement derrière l'écusson, les stries dorsales indistinctes, formées de points petits, la suturale et les 2 latérales creusées et ponctuées, les 1^{er} et 2^e interstries élargis

et épaissis au sommet; la bande noire couvre presque le tiers basal, et les deux grandes taches noires sont placées vers le tiers postérieur.

Long. 5,5 mm.

Congo Belge : Kabambaie, 1 exemplaire, type, X-1921 (Dr. SCHOUTEDEN); Ilenge 1918 (R. MAYNÉ); Ganda Sundi (Id.); Eala (Id.)

Un spécimen de chacune de ces localités.

Apoderus rufoapicalis n. sp.

Glabre, brillant, rouge, les élytres noirs excepté une large bordure apicale et une étroite bordure latérale rouges, les antennes (base exceptée) noires, le rostre et l'abdomen jaunes.

Tête triangulaire, munie d'une fine ligne médiane enfoncée, le front déprimé, ses sillons latéraux arqués. Prothorax subconique, brusquement rétréci-arrondi en avant. Ecusson grand, trapézoïdal, rouge. Elytres assez fortement impressionnés contre le calus huméral et derrière l'écusson, les stries dorsales formées seulement de points fins et espacés, presque effacés vers le sommet, les intervalles plans, le 4^e costiforme à la base et limitant l'impression postscutellaire, le 8^e et le 9^e élargis et épaissis au sommet, la bordure apicale un peu prolongée sur la suture, la bordure latérale graduellement rétrécie, réduite à une simple ligne sous l'épaule.

Tibias arqués, granulés râpeux sur leur tranche externe, parfois bruns.

Long. 5 mm.

Congo Belge : Bumbuli (R. MAYNÉ), deux exemplaires.

Apoderus cribropunctatus n. sp.

Glabre, mat, rouge, légèrement rembruni sur la partie postérieure des élytres et parfois sur la tête et le prothorax, les antennes d'un brun noir, la massue grise, les épisternes à revêtement pubescent soyeux, blanc, serré, tranchant sur le fond des téguments.

Tête et rostre à ponctuation serrée, transversaux, formant sur la tête de petites rides transversales, tête conique, deux fois aussi longue que large, le front légèrement déprimé, dépourvu de sillons latéraux. Prothorax conique, les côtés presque rectilignes, le sillon basal transversal léger, le bourrelet presque indistinct; densément couvert de points allongés, confluent en rides transversales arquées, sillonné au milieu. Ecusson grand, trapézoïdal, tronqué en arrière, densément ponctué. Elytres plus longs que larges, subparallèles, assez fortement déprimés longitudinalement le long de la suture, particulièrement en arrière, le 4^e interstrie déprimé à sa base,

dépourvus d'impression transversale postcutellaire, les stries assez larges mais peu profondes, les interstries plans, entièrement couverts ainsi que les stries de points et de rugosités transversales très serrées. Pygidium densément ponctué.

Long. 4-4,5 mm.

Congo Belge : Nieuwdorp, XII-1911 (Miss. Agr.), quatre spécimens.

Apoderus Burgeoni n. sp.

Mat, jaune pâle, une bande latérale au prothorax et aux élytres noire ou brun foncé, la moitié postérieure des élytres d'un jaune plus foncé, cette partie limitée en avant par une bande transversale foncée, noirâtre, remontant sur la suture, cette dernière entièrement foncée; tête et dessous rougeâtres; antennes noires, leurs 3-4 premiers articles jaunes.

Tête conique plus longue que large, sillonnée au milieu, le front déprimé, pourvu de deux sillons fins, profonds, arqués, divergents en arrière; couverte, ainsi que le rostre, d'une ponctuation serrée, formant de nombreuses rides transversales serrées. Prothorax conique, ses côtés rectilignes, le sillon antébasal profond au milieu, effacé sur les côtés, le bourrelet peu élevé, le sillon antérieur marqué, le rétrécissement apical court; couvert de points et de fines rides transversales arquées et serrées. Ecusson grand, trapézoïdal, densément ponctué. Elytres plus longs que larges ensemble, leur partie claire, antérieure, légèrement déprimée, les stries larges, assez profondes, leurs points transversaux et très serrés, les interstries étroits convexes, les 3^e, 5^e, 7^e, visiblement plus élevés.

Long. 4,5 mm.

Congo Belge : entre Stanleyville et Kilo (L. BURGEON), deux exemplaires.

Apoderus rubriventris n. sp.

Peu brillant, bleu foncé, l'abdomen (pygidium excepté) d'un beau rouge brique. Tête conique, beaucoup plus longue que large, la partie postérieure finement sillonnée au milieu, pourvu en avant d'une grande fossette arrondie, profonde, entièrement recouverte de points et de fines stries transversales serrées, le front concave, dépourvu de sillons latéraux, muni de points allongés, peu serrés. Rostre court et ponctué. Prothorax subconique, les côtés légèrement arqués, brusquement et très fortement étranglé en avant, le sillon antébasal profond; largement et très profondément canaliculé sur sa ligne médiane, couvert de points et de stries transversales à peine arqués, presque perpendiculaires à la ligne médiane, très

serrées. Ecusson très large et court, ponctué à la base, lisse vers le sommet. Elytres presque plans, très légèrement impressionnés transversalement en avant, les stries fines et ponctuéées, les interstries plans, très densément ponctuéés, leurs points à peine plus petits que ceux des stries.

Dessous un peu brillant, à ponctuation serrée; pygidium densément ponctué et vert. Fémurs ponctuéés et transversalement ridés-sillonnés, armés en dessous, près du genou, d'une assez longue dent. Antennes bleues, leur massue cendrée.

Long. 4-5 mm.

Congo Belge : Elisabethville, type, X-1911 (Miss. Agr.); Albertville (R. MAYNÉ); Katolo (Dr. BEQUAERT); Nieuwdorp (Miss. Agric.); Kapiri (Id.).

Une série d'exemplaires de cette espèce, l'une des plus singulières et des plus caractérisées du genre. — Parfois la teinte bleue passe au verdâtre ou au noirâtre.

***Apoderus anxius* FAUST var. *tibialis* n. var.**

Tous les tibias ou tout au moins les antérieurs entièrement noirs.

Congo Belge : Albertville (R. MAYNÉ), Ikengé (id.), Kundelungus (Madame TINANT), un spécimen de chaque localité.

***Attelabus (Pleurolabus) cyaneoviridis* n. sp.**

Peu brillant, glabre, d'un vert violacé, le prothorax cuivreux sur le disque, doré sur les bords ainsi que l'écusson, le dessous, les pattes et les antennes d'un bleu un peu plus clair, la massue antennaire grise.

Tête subcylindrique, presque du double aussi longue que large, densément et fortement ponctuéée, le front plan et rugueux, les yeux peu saillants. Rostre aussi long que la tête, bigibbeux vers l'insertion antennaire, fortement élargi en avant, densément ponctué. Prothorax un peu plus large que long, brusquement et brièvement rétréci en avant, les côtés parallèles jusqu'au milieu, arrondis en avant, la base légèrement bisinuée, finement rebordée; peu convexe, couvert de points et de rugosités transversales serrées. Ecusson très large et très court, acuminé en triangle en arrière, fortement impressionné, ponctué. Elytres une fois et demie aussi longs que larges ensemble, parallèles, le calus huméral peu élevé, peu convexes, les stries formées de points serrés, assez gros en avant, affaiblis en arrière, les interstries plans, transversalement rugueux et ponctuéés, les rugosités fines, les points plus petits que ceux des stries. Fémurs inermes et ponctuéés;

tibias crénelés en dedans. Dessous plus brillant, densément et assez fortement ponctué.

Long. 8 mm.

Congo Belge : Elisabethville, XI-1911 (Miss. Agr.), type; Kapiri (Id.).

VAR. abyssinicus n. var.

Elytres d'un beau violet, le prothorax, les pattes et le dessous d'un bleu noir. Abyssinie : D. Daoua (ma collection).

VAR. Dessus noirâtre, le dessous et les pattes avec un léger reflet bleuâtre.

Afrique orientale anglaise : district d'Elgon, (Dr. BAYER), Musée de Tervueren.

Rhynchites punctipennis n. sp.

Peu brillant, d'un bleu assez clair, revêtu d'une pubescence dense, mais très fine, courte, soulevée, grise.

Tête un peu moins longue que large, assez fortement impressionnée transversalement en arrière, le front fovéolé à la base, à ponctuation forte et serrée, le vertex lisse et striolé en travers, les yeux saillants. Rostre presque aussi long que la tête et le prothorax, pluricariné à la base, noirâtre et densément ponctué au sommet. Prothorax plus long que large à la base, les côtés arrondis dans le milieu, peu plus étroit en avant qu'à la base, cette dernière finement rebordée; médiocrement convexe, sa ponctuation forte et serrée. Ecusson rectangulaire, petit et ponctué. Elytres deux fois et demi aussi longs que le prothorax, un peu élargis en arrière, couverts de points serrés, un peu plus gros que ceux du prothorax. Pattes grêles. Dessous coriacé, la pubescence éparsée. Antennes d'un brun de poix, la massue foncée.

Long. 3,5-5 mm.

Congo Belge; Wombali (R. P. VANDERIJST), quatre spécimens.

Rhynchites fulvopubens n. sp.

Peu brillant, d'un brun noir, les élytres d'un brun rouge, revêtu d'une pubescence longue, à peine soulevée, d'un fauve clair, dense, plus serrée et formant des lignes longitudinales sur les interstries impairs des élytres, très serrée sur les épisternes et la poitrine.

Tête courte, légèrement conique, le front déprimé, grossièrement ponctué et pubescente, le vertex lisse et striolé, les yeux médiocrement saillants. Rostre plus long que la tête et le prothorax, presque droit, sillonné,

ponctué, tricaréné, pubescent à la base, glabre et brillant au sommet. Antennes filiformes, d'un brun de poix, la massue fauve, le 3^e article du funicule le plus long, le 7^e subglobuleux. Prothorax plus long que large à la base, peu rétréci en avant, les côtés peu arqués; convexe à punctuation serrée, ruguleuse, la pubescence beaucoup plus serrée sur les flancs.

Ecusson subcarré, très densément pubescent. Elytres beaucoup plus larges et plus du double aussi longs que le prothorax, les côtés parallèles, les stries assez fortes, ponctuées et pubescentes, les interstries impairs beaucoup plus larges que les pairs, tous densément ponctués et rugueux. Pattes assez élancées, leur pubescence dense, soulevée; tibias ferrugineux.

Long. 7 mm.

Congo Français, sans localité précise, un spécimen très frais, type (ma collection).

Congo Belge : Kunungu (Dr. H. SCHOUTEDEN), un spécimen défraîchi.

Blosyrus striatulus n. sp.

Revêtement serré d'un gris jaunâtre. Rostre transversal faiblement conique, plan, le sillon médial étroit et pourvu d'une étroite carène lisse. Tête pourvue de trois sillons étroits, profonds. Yeux fortement saillants. Prothorax du double aussi large que long, d'égale largeur à ses extrémités, les côtés régulièrement et modérément arqués, densément squamulé, couvert de granules serrés, petits, squamulés, leur sommet pourvu d'une soie squamuleuse très courte, le milieu avec une carène dénudée, lisse, abrégée à ses extrémités. Elytres oblongs, brièvement et faiblement étranglés à leur base, obliquement élargis jusqu'aux épaules, ces dernières pourvues d'un tubercule triangulaire obtus, assez saillant, les côtés sinués derrière ce tubercule; stries formées de points oblongs, assez profonds, séparés par des intervalles plans presque aussi longs que les points, les interstries larges, beaucoup plus larges que les stries, les pairs plans, les impairs légèrement costiformes, un peu plus fortement en arrière, munis d'un rang de grosses soies squamuleuses blanches, courtes et espacées: tout le disque revêtu de squamules arrondis médiocrement serrées.

Long. 5,5-6 mm.

Congo Belge : Congo da Lemba, (R. MAYNÉ); Mayumbé (id.).

Blosyrus multituberculatus n. sp.

Revêtement gris jaunâtre, chaque élytre pourvu de 11 tubercules.

Rostre transversal, légèrement arrondi sur les côtés, pourvu d'un sillon

de chaque côté et d'une impression médiane carénée. Tête pourvue de trois sillons larges et profonds. Yeux saillants, vus de haut, en grande partie recouverts par les lobes supraoculaires. Prothorax aussi long que large, médiocrement élargi au milieu, rétréci-sinué en arrière, grossièrement ridé-tuberculé transversalement, sans trace de carène médiane. Elytres indistinctement étranglés à la base, obliquement élargis jusqu'aux épaules, rétrécis-arqués de ce dernier point au sommet; stries formées de points profonds et serrés, entamant un peu les interstries; interstries étroits, les impairs relevés, costiformes et tuberculés, la suture gibbeuse un peu avant le sommet et en ce point surplombant assez longuement le sommet; tubercules, particulièrement les postérieurs, fasciculés à leur sommet, disposés en quatre rangées transversales, la 1^{re} au tiers basal (un tubercule sur les 5^e, 7^e, 9^e interstries), la 2^e oblique, vers le milieu (un tubercule sur les 3^e, 5^e, 7^e interstries), la 3^e et la 4^e plus en arrière, la 3^e ayant un tubercule sur les 3^e, 5^e 7^e interstries (celui du 7^e petit), la 4^e un sur les 3^e et 5^e interstries.

Long. 7,5 mm.

Congo Belge : Nieuwdorp, 1911 (Miss. Agric.). Deux spécimens.

Blosyrus transversicollis n. sp.

Ovale oblong, le revêtement brun et cendré, les élytres ornés d'une large fascie et d'une tache triangulaire latérale plus claires mais mal délimitées.

Rostre fortement transversal, légèrement conique, plan, muni de chaque côté d'un sillon court latéral, et, près du milieu, d'un sillon arqué, la carène médiane étroite mais vive. Front plan muni de trois sillons profonds, les latéraux légèrement divergents en arrière. Yeux très saillants mais à convexité régulière. Prothorax plus du double aussi large que long, sa base un peu plus large que le bord antérieur, les côtés assez fortement arrondis au milieu, l'étranglement basal à peine distinct, couvert de rugosités tuberculeuses serrées assez régulières, sans trace de carène médiane. Elytres ovales, à peine une fois et demie aussi larges que le prothorax, la base brièvement rebordée terminée à ses extrémités par un très petit tubercule. les côtés subparallèles dans le milieu, munis vers leur tiers basal d'un tubercule obtus et assez gros (sur le 9^e interstrie) et rétrécis très obliquement de ce point à la base; stries fortes, leurs points gros et serrés; interstries d'égale et assez forte convexité, les impairs un peu plus relevés vers leur base.

Long. 8-8, 2 mm.

Congo Belge : Tshindensa, type; Nieuwdorp (Miss. Agric.). Trois exemplaires.

Blosyrus serietuberculatus n. sp.

Ovale oblong, le revêtement dense d'un gris jaunâtre, ou noirâtre, formé de très petites squamules, appliquées et plus ou moins déprimées en leur centre, la base des élytres ciliée de grosses et courtes soies squamuleuses jaunâtres et serrées, les tubercules pourvus à leur sommet de grosses soies squamuleuses claires, blanchâtres ou jaunâtres.

Rostre fortement transversal, légèrement conique, ses bords latéraux légèrement sinués vers le milieu, plan, légèrement déprimé de chaque côté de la ligne médiane qui est élevée en forme de carène obtuse peu saillante et densément squamulée comme toute la surface du rostre; quelques grosses soies squamuleuses dressées sur les bords et sur ceux de la tête. Tête densément squamulée, même dans l'unique sillon médian, ce dernier faible flanqué à sa base de deux petites élévations oblongues, le vertex avec deux tubercules squamulés. Yeux saillants, à moitié recouverts (vus de dessus) par les lobes oculaires. Prothorax convexe, subcylindrique, faiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, un peu inégal, la sculpture fine et cachée par le revêtement, pourvu çà et là de grosses et très courtes soies squamuleuses. Elytres une fois et demie aussi larges que le prothorax, brièvement étranglés à la base, cette dernière légèrement relevée par une série de petits tubercules, les épaules tuberculées, les côtés parallèles dans le milieu, les stries irrégulières formées de points médiocres, profonds, les interstries pairs étroits, irréguliers, presque plans, la suture faiblement convexe en avant, plus fortement et pourvue de soies squamuleuses en arrière, le 3^e interstrie avec 6-7 tubercules, le 5^e avec 5-6 tubercules, plus petits; les tubercules les plus gros sont sur le milieu des élytres et au sommet de la déclivité postérieure.

Long. 6,5-7 mm.

Congo Belge : Kibenga-Baraka, VII, 1918 (R. MAYNÉ); Uvira (Dr. STAPPERS); Albertville, XII, 1918 (R. MAYNÉ). E. Tanganyika : Kigoma (R. MAYNÉ).

Isaniris pusillus n. sp.

Ovale, brun noir, revêtu de petites squamules rondes, cendrées et brunâtres, entremêlées, très serrées, muni en dessus de soies dressées nombreuses et assez longues sur les élytres, moins nombreuses et beaucoup plus courtes sur la tête et le prothorax, ce dernier armé de chaque côté d'une épine robuste, assez longue, placée vers le quart basal non loin du bord, droite, plantée un peu obliquement.

Rostre à peine plus long que large, conique jusqu'à l'insertion antennaire, les ptérygies arrondies et saillantes en dehors, les scrobes échancrant un peu

la surface dorsale en arrière et leur intervalle moindre que la moitié de la largeur du front; densément squamulé ainsi que la tête, séparé du front par une ligne dénudée, enfoncée, oblique de chaque côté. Tête deux fois aussi large que longue, munie au milieu d'une ligne enfoncée, et contre les yeux de quelques courtes soies. Yeux grands, saillants, un peu coniques, le point le plus élevé de leur courbure en arrière. Antennes ferrugineuses, densément pubescentes de cendré; scape cylindrique arqué, peu fortement épaissi au sommet, atteignant le tiers antérieur du prothorax; funicule peu allongé, le 1^r article à peine plus long que le 2^e, le 6^e subconique, plus long que large, la massue ovale acuminée. Prothorax transversal, plus étroit en avant qu'à la base, cette dernière brièvement rebordée, les côtés arrondis, la plus grande largeur un peu en arrière du milieu; assez convexe, les squamules serrées, entremêlées de points dénudés, noirs, le milieu avec une étroite ligne noire. Elytres larges et courts, fortement arrondis sur les côtés, un peu rétrécis acuminés vers le sommet, subglobuleux, densément ponctués, les points munis au fond d'un poil court. Pattes densément squamulées, les tibias et les tarses ferrugineux.

Long. 3-4 mm.

Congo Belge : Albertville, XII, 1918, (R. MAYNÉ).

Isaniris pilipes n. sp.

Ovale oblong, noir, les antennes et les tarses ferrugineux, revêtu de petites squamules brunes et jaunâtres, serrées, muni en dessus de soies très courtes sur le prothorax, beaucoup plus longues, nombreuses, brunes, un peu claviformes sur les élytres.

Rostre seulement aussi long que large, les ptérygies saillantes, les scrobes larges et n'entamant pas la face dorsale; muni d'une forte carène médiane lisse. Tête du double aussi large que longue, le front plan, sillonné au milieu, séparé du rostre par un sillon profond et arqué. Yeux ovales, grands, peu saillants. Antennes robustes, hérissées; scape à peine arqué, peu épaissi au sommet, atteignant le tiers antérieur du prothorax; deux premiers articles du funicule allongés, subégaux, le 6^e du double aussi long que large, la massue oblongue-fusifforme. Prothorax faiblement transversal, presque d'égale largeur à ses extrémités, modérément arqué sur les côtés, les squamules serrées, entremêlées de quelques granules noirs et lisses. Elytres en ovale court (♀) ou plus allongés (♂), les épaules obliquement arrondies; convexes, la ponctuation serré, les intervalles plans. Pattes assez grêles, les tibias à pubescence squamuleuse allongée, couchée, assez serrée.

♂ Tranche interne des fémurs et des tibias pourvue d'une frange de très longue pubescence fauve.

Long. 5 mm.

Congo Belge : De Beni à Lesse, VII, 1911 (Dr. MURTULA).

Systates bispinosus n. sp.

Brièvement ovale, brun-noir, presque mat, revêtu de squamules rondes, petites d'un gris jaunâtre, peu serrées, formant quelques trainées le long des élytres, muni en outre de soies dressées, foncées, assez courtes, le prothorax armé de chaque côté de la base d'une forte épine obliquement dirigée en arrière.

Rostre à peine plus long que large, élargi au sommet, un peu convexe en dessus, légèrement étranglé vers l'insertion des antennes, tricaréné, séparé du front par un fin sillon. Tête transversale, convexe, le front canaliculé, squamulée comme le rostre, pourvue de 3-4 courtes soies contre les yeux, ces derniers grands et saillants. Antennes assez robustes, courtes, pubescentes; scape subcylindrique, peu épaissi au sommet; 1^{er} article du funicule un peu plus long que le 2^e, tous les suivants au moins du double aussi longs que larges, la massue fusiforme. Prothorax presque du double aussi large que long, peu arqué sur les côtés, la base rectiligne, le bord antérieur légèrement sinué, pourvu de quelques petits granules épars, les squamules plus serrées sur les côtés. Elytres subglobuleux, plus du double aussi larges que le prothorax, obliquement rétrécis-arrondis à la base, faiblement et brièvement rétrécis au sommet; très fortement convexes, la déclivité postérieure presque verticale et légèrement arquée; couverts de points profonds, serrés, assez grands et subsérielement disposés. Pattes robustes, éparsément squamulées; fémurs renflés; tibias ciliés-spinulés sur leur tranche interne, les postérieurs en outre denticulés sur leur moitié basale interne. Tarses robustes et sétulosés. ♂ Plus étroit et plus allongé.

Long. 5-6 mm.

Congo Belge : Baraka, VII, 1918 (R. MAYNÉ), type; Bumba, (L. BURGEON); Uvira (Dr. STAPPERS); Barumbu (Dr. BEQUAERT); Région des Lacs (Dr. SAGONA); Yambata (R. MAYNÉ).

Variété à revêtement plus ou moins vert et doré : Bokoro, Mayumbé (R. MAYNÉ).

Variété : Noir, pubescent, mais dépourvu ou presque de squamules : Lac Kivu, Chefferie N' Gwese (CARLIER).

Cette espèce voisine de *S. armiger* KOLBE en diffère par sa taille moindre, sa forme plus courte et plus convexe, les épines du prothorax plus courtes et droites.

Systates angulipennis QUED. v. **micans** n. var.

Diffère de *S. angulipennis* par la forme plus courte, les fossettes élytrales plus petites, plus serrées, disposées en lignes plus régulières, les interstries très étroites, presque linéaires, le revêtement formé de petites squamules vertes, régulièrement réparties sur les élytres, d'un vert teinté de jaune sur la base des élytres, les côtés du prothorax et le dessous.

Congo Belge : Mayumbé, 1917, Bokoro, 1915 (R. MAYNÉ), Basongo, VII, 1921 (Dr. SCHOUTEDEN); Kondué (E. LUJA).

Systates laevistriatus n. sp.

Ovale, noir, presque mat, revêtu en dessous d'une pubescence cendrée extrêmement courte et éparse, nulle en dessus.

Rostre plus long que large, élargi et fortement échancré en triangle au sommet, convexe en dessus, les aires latérales presque verticales, muni de trois fines carènes tranchantes, les latérales légèrement incurvées vers l'insertion antennaire, pourvu de quelques points très courtement sétosulés. Tête subconique presque aussi longue que large, le vertex imponctué et très finement striolé en travers, le front plan, séparé du rostre par un sillon transversal, marqué d'une ligne médiane enfoncée très fine et pourvu de quelques points sétulosés autour des yeux. Yeux grands, ovales, peu saillants. Antennes assez longues, leur pubescence très fine et très courte; scape droit large, comprimé, très étroit à la base, fortement dilaté dans son tiers basal (♀), moins fortement (♂), puis parallèle, et médiocrement élargi vers le sommet; funicule filiforme, tous les articles très allongés, particulièrement les deux premiers, le 2^e plus court que le 1^{er} et aussi long que les 3^e et 4^e réunis, le 7^e trois fois aussi long que large au sommet, la massue étroite, fusiforme. Prothorax aussi long que large, d'égale largeur à ses extrémités (♀), un peu plus étroit en avant (♂), les côtés modérément et régulièrement arrondis, couvert de granules écrasés, assez grands et très serrés. Elytres plus du double aussi larges que le prothorax, ovales et peu plus longs que larges ensemble (♀), plus étroits, plus rétrécis en arrière et un peu plus fortement comprimés latéralement (♂), rétrécis vers la base en courbe régulière; très convexes, les stries fines un peu brillantes, leurs points arrondis, petits et serrés, les interstries très larges, plans, alutacés, leur sculpture très fine et très serrée, presque mats. Fémurs sublinéaires, éparsément ponctués-sétosulés, les postérieurs chez le ♂ atteignant presque le sommet des élytres; tibias assez densément étosulés, les postérieurs droits (♀), ou arqués et granulés sur leur tranche interne (♂); tarses robustes allongés, pubescents, les ongles roux. Dessous coriacé;

(♂) les deux premiers segments ventraux largement déprimés, le segment anal légèrement impressionné.

Long. 7-8 mm.

Congo Belge : Région des Lacs, type, (Dr. SAGONA); Béni (Lt. BORGERHOFF); de Béni à Lesse, VII, 1911 (Dr. MURTULA); Karemi V, 1912 (Dr. BAYER).

Les spécimens de Karémi sont revêtus en dessus d'une squamosité pulvérulente très éparse mais cependant visible sur les élytres, assez dense sur le rostre et la tête.

Systates proximus n. sp.

Métallique, assez brillant, d'un noir-cuivreur, les élytres cuivreux, revêtu en dessous et sur les pattes d'une fine pubescence cendrée éparse.

Rostre plus long que large, muni de trois carènes fines et parallèles, séparé du front par un fin sillon transversal; plan en dessus, densément coriacé et sétulosé, les aires latérales presque verticales. Tête faiblement transversale, le vertex convexe, finement striolé en travers, le front plan, densément ponctué sétulosé, pourvu d'un fin sillon médian, les yeux grands et peu saillants. Antennes fines, allongées, pubescentes, ferrugineuses, le scape et les articles au sommet rembrunis; scape mince, à peine plus large que le funicule (♂), un peu plus large (♀), brusquement épaissi au sommet, faiblement arqué (♀), visiblement biarqué (♀); tous les articles du funicule allongés, le 1^{er} une fois et un tiers aussi long que le 2^e, les 2^e et suivants diminuant graduellement de longueur, la massue fusiforme. Prothorax aussi long que large, d'égale largeur à ses extrémités, un peu plus court et plus large chez la ♀, faiblement arqué sur les côtés, couvert de granules assez gros, un peu écrasés et très serrés. Elytres ovoïdes, courts, très larges et très convexes (♀), ou beaucoup plus étroits et plus allongés (♂), la déclivité postérieure verticale (♀), ou moins forte et arquée (♂); stries fortes, leurs points serrés, les interstries convexes, beaucoup plus larges que les stries (♀), ou plus étroits, les 4^e et 5^e souvent plus étroits que les stries (♂). Pattes ponctuéées et sétulosées; fémurs sublinéaires, les postérieurs chez le ♂ atteignant le milieu du segment anal; tibias normaux, droits, les postérieurs chez le ♂ légèrement sinués et granulés en dedans; ongles ferrugineux. ♂ Segment anal pourvu d'une profonde dépression allongée.

Long. 7-8 mm.

Congo Belge : de Béni à Lesse, VII, 1911, types (Dr. MURTULA); Haut-Uele, Moto, 1922 (L. BURGEON); Ituri, la Moto, Madyu (L.

BURGEON); Lac Kivu, Chefferie N'Gwese (CARLIER); Nyangwe, v, 1918 (R. MAYNÉ); Kasongo, 15-v-1918, (R. MAYNÉ); Région des Lacs (Dr. SAGONA).

Parfois les élytres sont très peu métalliques, presque noirs.

Cette espèce est très voisine de *S. glaber* m. dont elle diffère par la gracilité des antennes et la convexité des élytres; ces mêmes caractères la différencient de *S. striolatus* AURIV. cette dernière est en outre plus allongée.

Systates Bayeri n. sp.

Oblong, cuivreux, brillant, revêtu d'une pubescence fine, blanche, très éparse en dessus, plus visible en dessous, plus longue et dense sur les pattes.

Rostre plus large que long, un peu plus étroit que la tête, les ptérygies à peine saillantes, en dessus plan, non caréné, pubescent, couvert de petits points assez serrés, séparé du front par une ligne très fine, effacée au milieu. Tête transversale, le front finement sillonné au milieu, ponctuée comme le rostre, le vertex finement striolé. Yeux arrondis et saillants. Antennes fines, pubescentes, ferrugineuses, les articles rembrunis à leur sommet; scape mince, fortement arqué, brusquement et fortement épaissi au sommet, atteignant juste le bord antérieur du prothorax; 1^{er} article du funicule amplement une fois et demie aussi long que le 2^e, le 5^e le plus court et du double aussi long que large, la massue fusiforme. Prothorax fortement transversal, d'égale largeur à ses extrémités, les côtés très peu arqués, subcylindrique, la base finement rebordée et rectiligne, couvert de rugosités transversales, écrasées et serrées, entremêlées de quelques points peu visibles. Elytres oblongs, une fois et demie aussi larges que le prothorax, assez fortement rétrécis-acuminés au sommet, les épaules brièvement arrondies; modérément convexes, vus latéralement, la déclivité postérieure forte, arquée, surplombant le sommet et pourvue de poils squamuleux blancs; stries dorsales très fines, en partie obsolètes, leurs points petits et peu serrés, les stries latérales plus profondes; interstries larges, finement alutacés, leur sculpture très fine. Pattes courtes; fémurs épais, sublinéaires, les postérieurs chez le ♂ atteignant juste le sommet des élytres; tibias normaux, densément ponctués et pubescents, les postérieurs légèrement arqués.

Long. 5-6 mm.

Afrique orientale anglaise : District de l'Elgon, IV-V, 1914 (Dr. BAYER).

Systates lineatulus n. sp.

Allongé, noir plombé, peu brillant, les antennes testacées, revêtu de fines squamules linéaires blanches, assez serrées en dessous, alignées sur les interstries des élytres.

Rostre aussi long que large, non élargi en avant, les ptérygies non saillantes en dehors, légèrement déprimé et non caréné en dessus, ainsi que la tête densément ponctuée et pubescent. Tête transversale, le front déprimé et étroitement fovéolé au milieu, sans ligne transversale à sa base. Yeux grands, ovales, saillants. Antennes fines, leur pubescence réduite à quelques cils courts et hérissés; scape mince, fortement arqué au milieu, atteignant juste le bord antérieur du prothorax, brusquement épaissi et rembruni au sommet; articles du funicule allongés, le 1^{er} une fois et demie aussi long que le 2^e, tous les suivants diminuant graduellement de longueur, le 7^e encore du double aussi long que large, la massue étroite, fusiforme et foncée. Prothorax plus long que large, d'égale largeur à ses extrémités, modérément arqué sur les côtés, convexe, couvert de rugosités irrégulières, transversales et entremêlées de petits points, la pubescence plus fine et plus longue que celle des élytres, couchée et dirigée vers le milieu. Elytres oblongs, peu plus larges et presque quatre fois aussi longs que le prothorax, un peu plus longuement rétrécis en arrière qu'en avant; convexes, la déclivité postérieure graduelle, les stries fines, superficielles, glabres, leurs points très petits, les interstries beaucoup plus larges que les stries, couverts de très fines rayures transversales serrées, pourvus de squamules linéaires irrégulièrement alignées sur 2-3 rangs. Pattes élancées densément pubescentes, à reflet légèrement bronzé; fémurs sublinéaires, les postérieurs atteignant juste le sommet des élytres; 4 tibiais antérieurs hérissés en dedans et en dehors d'une longue pubescence, les antérieurs arqués en dedans vers leur sommet, les postérieurs presque droits et obsolètement granulés sur leur tranche interne. Dessous à ponctuation forte et peu serrée, les deux premiers segments ventraux impressionnés.

Long. 6 mm.

Afrique orientale anglaise : District de l'Elgon, V-1914 (Dr. BAYER).
Trois exemplaires, mâles très probablement.

Systates brevis n. sp.

Ovale, noir, les élytres avec un très léger reflet bronzé, à peu près glabre en dessus, le dessous et les pattes à pubescence grise, courte et éparse.

♀ Rostre plus long que large, élargi en avant, muni de trois fortes carènes un peu luisantes et de deux impressions longitudinales vers la base, larges et profondes; alutacé, mat, pourvu çà et là de quelques petits points très

brièvement sétulosés, séparé du front par une ligne enfoncée presque droite. Tête transversale, le front plan à ponctuation superficielle et ruguleuse, finement sillonnée au milieu et moins nettement contre les yeux, ces derniers arrondis, grands et convexes. Antennes longues; scape large, comprimé, étroit à sa base, puis dilaté dans son quart basal, faiblement arqué, brusquement épaissi au sommet, noirâtre et glabre; scape ferrugineux, finement pubescent de cendré, tous les articles très allongés, le 1^{er} une fois et demie aussi long que le 2^e, le 6^e le plus court et encore plus de deux fois aussi long que large, la massue foncée, étroite, fusiforme. Prothorax aussi long que large, d'égale largeur à ses extrémités, peu arqué sur les côtés, couvert de granules écrasés, assez gros et serrés. Elytres brièvement ovales, plus du double aussi larges que le prothorax, très convexes, la déclivité postérieure verticale, le plus haut point de la courbure dorsale au milieu, les stries fortes, profondes, leurs points serrés entamant les interstries, les interstries larges, convexes, alutacés et brillants. Pattes élancées; fémurs linéaires; tibias droits; ongles roux.

♂ Plus élancé, plus étroit, les élytres oblongs, le scape des antennes non élargi vers la base, les tibias antérieurs à peine arqués en dedans vers le sommet, les postérieurs droits et granulés en dedans, les fémurs postérieurs dépassant à peine le sommet des élytres.

Long. 6 mm.

Forêt de Moera 1910 (GRAUER), trois exemplaires; Léopoldville, VIII, 1911, (Dr. DUBOIS), un exemplaire.

Systates otiorrhynchoïdes n. sp.

Ovale (♀) ou oblong (♂), noir, peu brillant, revêtu de très petites squamules lancéolées blanches, nacrées, roses, très éparses, plus nombreuses en dessous sur les pro et mésosternum, condensées en petites taches alignées sur le repli latéral des élytres, les pattes et l'abdomen à pubescence squamuleuse blanche ou cendrée, assez longue et peu serrée, le sommet des élytres pourvu de soies dressées, claires et très courtes.

Rostre à peine aussi long que large, élargi en avant, faiblement rétréci jusqu'à l'insertion antennaire, muni de trois carènes étroites, tranchantes, bisillonné, les sillons à ponctuation confluyente longitudinalement, sétosulés. Tête fortement transversale, le front plan, séparé du rostre par un sillon transversal, fovéolé, grossièrement ponctué sur les côtés, squamulé-sétosulé, le vertex imponctué, les yeux ovales, grands et saillants. Antennes robustes, densément pubescentes de cendré; scape rugueux, à peine arqué, épaissi au sommet, atteignant le milieu du prothorax; deux premiers articles du funicule allongés, le 1^{er} d'un tiers plus long que le 2^e, le 2^e beaucoup plus long que le 3^e, les suivants coniques et presque d'égale

longueur, chacun plus du double aussi long que large, la massue fusiforme. Prothorax transversal, un peu plus étroit en avant qu'à la base, cette dernière finement rebordée, les côtés peu (♀) ou assez fortement (♂) arrondis, peu convexe (♀), fortement (♂), couvert de granules gros, écrasés et serrés, porifères, les soies squamuleuses blanches, très courtes, le bord antérieur muni d'une frange de très courtes soies blanches serrées. Elytres du double au moins aussi larges que le prothorax, la base brièvement rebordée, comprimés latéralement en arrière; très convexes, couverts de points profonds, arrondis, très serrés, les intervalles plus étroits que les points formant de nombreuses et fines rugosités transversales, la déclivité postérieure à stries profondes et les interstries convexes granulés-râpeux et brièvement sétosulés. Pattes assez élancées, à pubescence squamuleuse et assez dense; fémurs claviformes.

♂ Fémurs frangés en dessous d'une longue pubescence grise; tibias pourvus en dedans d'une longue pubescence grise, les antérieurs bisinués et modérément arqués en dedans au sommet, les postérieurs largement sinués-échancrés sur leur tiers apical-interne; deux premiers segments ventraux profondément creusés, le segment anal imponctué et légèrement déprimé au sommet.

Long. 9-11 mm.

Congo Belge : Elisabethville, X, 1911 (Miss. Agric.).

Systates rubripes n. sp.

Allongé, noir, peu brillant, les pattes rouges, presque glabre en dessus, le repli latéral des élytres orné de très petites taches squamuleuses, nacrées ou dorées, la déclivité postérieure pourvu d'assez courtes soies fauves, dressées.

Rostre plus long que large, faiblement élargi en avant, profondément bisillonné et muni de trois carènes tranchantes, coriacé et brièvement sétulosé, l'aire latérale creusé en large et profond sillon ponctué, rugueux, limité inférieurement par une courte carène tranchante.

Tête fortement transversale, le vertex convexe, imponctué, couvert de fines rayures transversales, le front déprimé, sillonné au milieu, grossièrement ponctué, subsillonné, sétosulé contre les yeux, séparé du rostre par une ligne transversale enfoncée; yeux grands, oblongs-allongés, médiocrement convexes. Antennes assez robustes, d'un brun rougeâtre, pubescentes de cendré; scape subcylindrique assez épais, faiblement arqué, peu brusquement et médiocrement épaissi au sommet, atteignant le milieu du prothorax; funicule assez épais, les deux premiers articles très allongés, le 2^e un tiers plus court que le 1^{er}, le 6^e oblong et deux fois seulement aussi long que large, la massue fusiforme. Prothorax un peu plus large que long,

d'égale largeur à ses extrémités, fortement arqué sur les côtés, la base déprimée et assez fortement rebordée; très convexe, subglobuleux, couvert de gros granules écrasés, très serrés, entremêlés de quelques petits poils blanchâtres courts. Elytres un peu plus larges et quatre fois aussi longs que le prothorax, subcylindriques, peu arqués sur les côtés, médiocrement rétrécis en arrière, la base très brièvement rebordée, les épaules obliquement arquées; peu convexes longitudinalement, la déclivité postérieure arquée et presque verticale; couverts de gros points, profonds, très serrés, les intervalles formant de nombreuses rugosités transversales, la déclivité postérieure granulée, râpeuse. Pattes assez robustes, revêtues de très petites squamules éparses et d'une pubescence blanche fine; fémurs sublinéaires, les postérieurs atteignant le milieu du segment anal, tous munis en dessous d'une frange de pubescence grise et longue; tibias pourvus en dedans d'une frange de longue pubescence, les antérieurs légèrement bisinués et peu arqués en dedans au sommet, les postérieurs presque droits mais faiblement échancrés dans leur tiers apical interne. Tarses courts. Dessous ponctué et squamulé sur la poitrine, ponctué et pubescent sur les bords de l'abdomen, le milieu de ce dernier lisse et brillant, fortement impressionné sur les deux premiers segments, le segment anal sillonné au milieu au sommet.

Long. 11-12 mm.

Est de Tanganyika : Tabora-Kigoma (Lt. STAMPER), quatre spécimens mâles.

Systates pilipennis n. sp.

Ovale (♀) ou oblong (♂), noir, assez densément revêtu de petites squamules oblongues, d'un cendré-rosé, formant de nombreuses taches, les élytres munis en outre d'une longue pubescence dressée, brune.

Rostre plus long que large, peu élargi au sommet, tricaréné, ponctué-coriacé, squamulé-sétosulé. Tête fortement transversale, le front déprimé, sillonné au milieu, séparé du rostre par un fort sillon transversal; squamulé comme le rostre. Yeux arrondis, grands, assez saillants. Antennes longues et peu épaisses, pubescentes de cendré; scape assez mince, subcylindrique, arqué, brusquement épaissi au sommet, atteignant (♀) ou dépassant un peu (♂) le milieu du prothorax; funicule peu plus étroit que le scape, les deux premiers articles très allongés, le 1^{er} plus long que le 2^e, les suivants allongés, le 6^e encore deux fois et demie aussi long que large, la massue remarquablement étroite et longue. Prothorax faiblement transversal, d'égale largeur à ses extrémités, largement mais peu profondément reserré en avant, les côtés modérément arqués, couvert sur le milieu de granules écrasés, assez gros et peu serrés, et sur les côtés de granules allongés et

serrés mais moins distincts. Elytres brièvement ovales (♀), oblongs et plus étroits (♂), graduellement rétrécis en arc en avant, un peu plus longuement en arrière; convexes, la déclivité postérieure surplombant le sommet (♀), ou forte et arquée (♂); stries fortes, leurs points fortement transversaux et très serrés, les interstries plus étroites que les stries, faiblement convexes, transversalement ruguleux, munis chacun d'un rang de poils séparés par des intervalles de la longueur d'un poil. Pattes robustes, squamulées; fémurs linéaires, pourvus en dessous d'une ligne de pubescence courte, les postérieurs chez le ♂ n'atteignant pas le sommet des élytres.

♂ Tibias antérieurs et postérieurs pourvus en dedans d'une frange de longue pubescence, les antérieurs linéaires et faiblement arqués en dedans au sommet, les postérieurs à peu près droits, non échancrés en dedans.

Long. 8-8,5 mm.

Congo Belge : Kundelungus (Madame TINANT).

Systates nemoralis n. sp.

Ovale, noir, les antennes brunes, revêtu de petites squamules serrées, rondes et grises, muni en outre de soies dressées, assez longues et claires. Prosternum tuberculé.

Rostre carré, les ptérygies médiocrement saillantes, tricariné, densément squamulé et brièvement sétulosé ainsi que la tête. Tête du double aussi large que longue, le front plan, étroitement sillonné au milieu, séparé du rostre par un sillon transversal fin et oblique de chaque côté. Yeux grands, ronds, peu saillants. Antennes assez robustes, pubescentes; scape subcylindrique, assez épais, arqué, brusquement épaissi au sommet, atteignant le milieu du prothorax; funicule fin, le 1^{er} article très allongé et presque deux fois aussi long que le 2^e, ce dernier plus long que le 3^e, le 7^e du double aussi long que large, la massue fusiforme. Prothorax du double aussi large que long, très peu arqué sur les côtés, d'égale largeur à ses extrémités, la base très brièvement rebordée; densément squamulé et muni dans le milieu de quelques petits granules noirs et lisses et d'une courte carène écrasée, les soies peu nombreuses et moitié aussi longues que celles des élytres. Elytres ovales et à peine plus longs que larges ensemble (♀) ou plus étroits et plus longs, les côtés, moins arqués (♂), légèrement étranglés latéralement à la base, l'angle externe un peu saillant en avant; modérément convexes, la déclivité postérieure verticale et arquée (♀); stries assez fines, leurs points arrondis et séparés par des intervalles aussi grands que les points; interstries beaucoup plus larges que les stries, à peine convexes, densément squamulés, munis chacun d'un rang de soies alignées. Pattes robustes, squamulées; fémurs claviformes, les postérieurs chez le ♂ atteignant seulement la base du segment anal; tibias hérissés de courtes et fines soies. Prosternum armé sur son bord postérieur d'un gros tubercule.

♂ Tous les tibias pourvus en dedans d'une frange de longue pubescence, les antérieurs fortement arqués en dedans vers le sommet, les postérieurs bisinués, fortement et largement sinués-échancrés sur leur moitié apicale interne, l'angle apical externe fortement prolongé en forme de dent.

Long .5,5-6 mm.

Congo Belge : Albertville, XII, 1918 (R. MAYNÉ).

Systates uncinatus n. sp.

Oblong, noir, les antennes, les tibias et les tarsi d'un ferrugineux foncé, très densément revêtu de squamules grisâtres ou jaunâtres, muni de soies qui sur les élytres sont nettement claviformes, épaisses, dressées et peu longues.

Rostre transversal, rétréci jusqu'à l'insertion antennaire, les pterygies fortement saillantes, plan en dessus et sillonné au milieu, le sillon transversal de la base à peine visible, ainsi que la tête densément squamulé et pourvu de courtes soies claviformes. Tête transversale, le front plan et sillonné au milieu, les yeux grands, ronds, presque plans. Antennes médiocres, hérissées de pubescence cendrée; scape arqué, brusquement épaissi et foncé au sommet atteignant le tiers antérieur du prothorax; funicule court, les deux premiers articles subconiques, égaux, trois fois aussi longs que larges, les suivants subconiques, peu plus longs que larges, la massue courte, ovale-oblongue. Prothorax presque du double aussi large que long, d'égale largeur à ses extrémités, modérément arrondi sur les côtés, légèrement impressionné transversalement en avant, densément squamulé, les squamules plus claires sur les côtés. Elytres oblongs, graduellement rétrécis en arc vers la base, modérément convexes, le déclivité postérieure oblique et arquée; stries étroites, profondes, leurs points peu distincts; interstries larges plans, munis chacun d'un rang de soies claviformes et claires. Pattes squamulées; fémurs linéaires et courts; tibias sétosulés et droits.

Long. 3,5-4 mm.

Congo Belge : Kapiiri, X, 1912 (Mission Agric.), trois individus.

Systates granulipennis n. sp.

Ovale, noir, presque mat, revêtu de squamules petites et très éparses, plus serrées et formant sur les élytres quelques taches irrégulières, d'un cuivré doré, le prothorax et les élytres couverts de petits tubercules.

Rostre à peine plus long que large, peu élargi en avant, longitudinalement déprimé, muni de trois carènes fines, peu saillantes, ponctué-striolé ainsi

que la tête. Tête du double aussi large que longue, le front plan, sa fovéole large mais peu profonde, peu nette; séparé du rostre par une ligne transversale fine et oblique de chaque côté. Yeux médiocres, ronds, presque plans. Scrobes larges, profonds atteignant les yeux en arrière. Antennes courtes et robustes; scape épais graduellement épaissi de la base au sommet, dépassant un peu le bord antérieur du prothorax; funicule épais, les deux premiers articles subconiques, un peu allongés, chacun un peu plus du double aussi long que large, les suivants plus courts, peu plus longs que larges, la massue fusiforme et cendrée. Prothorax fortement transversal, d'égale largeur à ses extrémités, les côtés très peu arqués, la base très étroitement rebordée, couvert de tubercules arrondis et ponctués à leur sommet, plus gros et moins serrés dans le milieu que sur les côtés. Elytres larges, subquadrangulaires, brusquement élargis de la base aux épaules, les côtés subparallèles dans le milieu, assez fortement rétrécis acuminés au sommet, peu convexes longitudinalement et la déclivité postérieure brusque et arquée; stries larges, profondes, irrégulières, pourvues au fond ça et là, de très petits granules, interstries convexes, irréguliers, munis de gros granules ou petits tubercules porifères à leur sommet, irréguliers et nombreux. Pattes courtes; fémurs sublinéaires, leur pubescence grise très fine, très courte et éparse, les fémurs postérieurs n'atteignant pas tout à fait le sommet des élytres; tibias épais, râpeux, sétosulés, les postérieurs très faiblement bisinués mais granulés-râpeux sur leur tranche interne. Tarses courts. Dessous pontuée coriacé.

Long. 6-6,5 mm.

Congo Belge: Nieuwdorp, XII, 1911, Tshinsenda, XII, 1911 (Miss. Agric.).

Curieuse espèce qui a tout le fascies et même la plupart des caractères génériques des *Otiorrhynchus*.

Systates Bequaerti n. sp.

Allongé, noir brun, le sommet du rostre, les antennes, la base des fémurs, les tibias et les tarses jaunes, très densément revêtu de petites squamules arrondies jaunâtres, les élytres avec quelques petites taches, foncées, longitudinalement disposées, muni en outre de soies dressées claires, très courtes sur le prothorax, assez longues sur les élytres.

Rostre carré, les pterygies ne débordant pas le bord latéral, légèrement biimpressionné longitudinalement, pourvu de trois fines carènes, les scrobes courts, non prolongés en arrière de l'insertion antennaire, l'échancre apical large, déprimée et d'un rouge-jaune, ainsi que les organes buccaux. Tête grande, transversale, le front faiblement déprimé, pourvu d'un court sillon, muni de quelques courtes soies autour des yeux, séparé du

rostre par un sillon fin et presque rectiligne. Yeux grands, légèrement acuminés inférieurement, très convexes, saillants. Antennes filiformes; scape filiforme, arqué, brusquement, très fortement épaissi et noirâtre au sommet, atteignant le tiers antérieur du prothorax; deux premiers articles du funicule très allongés, le 1^{er} de un tiers plus long que le 2^e, le 6^e plus du double aussi long que large, la massue étroite, fusiforme, concolore. Prothorax transversal, d'égale largeur à ses extrémités, les côtés légèrement arqués, la base finement rebordée, le bord antérieur légèrement sinué-échancré au milieu; peu convexe, impressionné transversalement et largement en avant, et de chaque côté en arrière devant la base; densément squamulé, le milieu avec une ligne dénudée, noire, pourvu de quelques granules, en partie dénudés et noirs, rendant le disque inégal. Elytres oblongs, graduellement rétrécis en avant et en arrière; modérément convexes, les stries formées de points assez grands, ronds, pupillés, séparés par des intervalles plans presque aussi grands que les points, les interstries peu plus larges que les stries, plans munis d'un rang de soies dressées. Pattes élancées, fémurs subclaviformes, densément squamulés, les postérieurs atteignant juste le sommet du segment anal; tibias pubescents et droits; tarsi allongés. Dessous densément revêtu de squamules plus allongées que celles du dessus et entremêlées de petits poils.

Long. 8 mm.

Congo Belge : Mufungwa Sampwe, XII, 1911 (Dr. BEQUAERT), deux individus.

Systates Kapirensis n. sp.

Oblong, noir brun, revêtu de squamules serrées, arrondies, brunes, formant trois lignes sur le prothorax et quelques petites taches alignées sur les interstries impairs des élytres, plus claires, jaunâtres, les squamules des élytres plus petites que celles du prothorax; muni en outre de soies claires, dressées, assez longues.

Rostre à peine aussi long que large, faiblement élargi en avant, conique des yeux à l'insertion antennaire, plan ou légèrement déprimé en dessus, muni de trois carènes squamulées, les côtés creusés, pourvus chez le ♂, devant l'œil d'une courte carène; profondément échancré au sommet, sa base séparée du front par une fine ligne transversale subrectiligne; densément squamulé et sétulosé ainsi que la tête. Tête grande, transversale, le front plan, pourvu d'une fovéole profonde et allongée, les soies plus nombreuses autour des yeux. Yeux grands, faiblement ovales, à peine convexes. Antennes robustes, leur pubescence squamuleuse dense et couchée; scape subcylindrique, peu arqué, épaissi au sommet, dépassant peu le bord antérieur du prothorax; 1^{er} article du funicule très allongé presque

du double aussi long que le 2^e (♀) ou un peu moins long (♂), le 2^e sensiblement plus long que le 3^e, les suivants noueux à leur sommet, le 6^e encore plus long que large, la massue fusiforme et peu plus longue que les 6^e et 7^e articles ensemble. Prothorax transversal, un peu plus étroit en avant qu'à la base, un peu plus fortement rétréci en avant qu'en arrière, sa plus grande largeur très peu en arrière du milieu, la base très finement rebordée, les côtés peu arqués; le revêtement dense et voilant la granulation assez grosse, écrasée et peu serrée. Elytres oblongs, presque du double aussi larges et plus du triple aussi longs que le prothorax, la base très brièvement étranglée et rebordée, les épaules arrondies, la plus grande largeur entre les épaules, les côtés modérément arqués; légèrement comprimés latéralement en arrière, la courbure dorsale faible, la déclivité postérieure verticale et arquée; stries formées de points arrondis, médiocres, pourvus au fond d'un court poil squamuleux, séparés par des intervalles plans aussi grands qu'eux; interstries larges, plans, pourvus d'un rang de soies dressées. Pattes assez courtes, squamulées et pubescentes, les fémurs avec un anneau plus clair; fémurs subclaviformes, les postérieurs chez le ♂ atteignant le milieu du segment anal. Angle apical externe des tibias postérieurs prolongé en un long éperon. Prosternum armé en arrière de deux petits tubercules, l'un entre les hanches, l'autre sur le bord. Dessous à revêtement unicolore, cendré, formé de squamules rondes sur la poitrine, de poils squamuleux sur l'abdomen. Une tache blanchâtre sur le milieu de la poitrine.

♂ Plus allongé. Tibias antérieurs légèrement arqués en dedans au sommet, les intermédiaires droits et frangés en dedans de longs cils flaves, les postérieurs fortement dilatés et échancrés en dedans et frangés de très longs cils flaves. Segment anal légèrement impressionné.

Long. 7-9 mm.

Congo Belge : Kapiri, IX, 1912 (Miss. Agric.).

Parasytates congoanus n. sp.

Biun rougeâtre, les pattes et les antennes ferrugineuses, revêtu de petites squamules lancéolées jaunâtres ou verdâtres, serrées sur les élytres, formant trois bandes sur le prothorax, la médiane très étroite ou même effacée, le dessous revêtu d'une pubescence squamuleuse fine, mais peu serrée.

Rostre plus long que large, rétréci de la base à l'insertion antennaire, plan en dessus, la carène médiane obsolète, couvert de fines rugosités longitudinales et espacées, revêtu ainsi que la tête de poils jaunâtres et espacés. Tête transversale, sculptée comme le rostre, le front avec une fovéole profonde, les yeux grands, ronds, fortement convexes. Antennes élancées et pubescentes, le scape brusquement épaissi au sommet, le 1^{er}

article du funicule un peu plus long que le 2^e, les 2^e et 3^e subégaux, les suivants graduellement un peu plus courts, le 7^e au moins du double aussi long que large, la massue fusiforme. Prothorax aussi long que large, faiblement et régulièrement arqué sur les côtés, presque d'égale largeur à ses extrémités, peu convexe, coriace-granulé, les granules petits et espacés. Elytres élliptiques, fortement échancrés en arc à leur base, le disque fortement déprimé, concave, les stries très fines, leurs points munis d'un petit poil, les interstries larges, munis chacun d'un rang de petits granules piligères, la suture étroitement dénudée et ses granules plus gros, le 6^e interstrie (carène latérale) couvert de granules serrés. Pattes pulescentes et avec quelques squamules éparses. Dessous finement et densément granulé.

Long. 10-11 mm.

Congo Belge : Beni, (Lt. BORGERHOFF), 4 exemplaires.

Heterostylus niger n. sp.

Allongé, noir, mat, revêtu de petites squamules cendrées ne voilant pas les téguments, le bord latéral des élytres en avant, densément blanc.

Rostre carré, aussi large que la tête, parallèle, convexe, finement et densément ponctué-striolé, le sillon médian prolongé jusqu'au vertex. Tête très large, courte, convexe, légèrement impressionnée de chaque côté devant les yeux, l'impression sillonnée, densément et finement ponctuée. Yeux coniques, très saillants. Antennes noires, leur pubescence cendrée plus dense sur la massue. Prothorax subtrapézoïdal, presque du double aussi large que long, la base de un tiers plus large que le bord antérieur et fortement bisinuée, les côtés subrectilignes et convergents en avant dès la base, les angles postérieurs arrondis brièvement; peu convexe, marqué de trois impressions devant la base, les latérales fortes et grandes; entièrement couvert de granules très petits et très serrés. Ecusson triangulaire échancré en avant. Elytres peu plus larges et presque trois fois aussi longs que le prothorax, parallèles, brièvement acuminés-arrondis ensemble au sommet, les épaules brièvement arrondies; peu convexes longitudinalement, la déclivité postérieure presque verticale, les stries ponctuées fortes, les interstries plus larges que les stries, peu convexes, densément et finement granulés-squamulés, la bordure blanche latérale rétrécie à partir des hanches postérieures mais prolongée jusqu'au sommet. Pattes normales.

Long. 5-9 mm.

Congo Belge : Elisabethville, 2-X-1912 (Miss. Agric.).

Heterostylus variegatus n. sp.

Brun, revêtu de squamules serrées cendrées et bruniâtres, ces dernières formant sur les élytres quelques fascies étroites, ondulées, irrégulières et transversales.

Rostre plus long que large, légèrement conique, faiblement déprimé longitudinalement au milieu, densément squamulé, les squamules blanches en dessous, la ponctuation fine et espacée. Tête très courte, le front avec un point enfoncé, séparé du rostre par un sillon transversal très fin en dessus, profond devant les yeux. Yeux arrondis, semi-globuleux. Deuxième article du funicule antennaire assez allongé mais à peine plus long que le 1^{er}. Prothorax faiblement transversal, légèrement étranglé en avant, les côtés à peine arqués de la base à l'étranglement antérieur, les angles postérieurs aigus, la base fortement bisinuée et de un quart plus large que le bord antérieur; peu convexe, avec une fine ligne médiane enfoncée et de chaque côté une impression latérale grande mais peu profonde; densément squamulé, la ponctuation fine et éparse. Ecusson triangulaire, squamulé. Elytres beaucoup plus larges et plus du triple aussi longs que le prothorax, un peu élargis en arrière, brusquement rétrécis au sommet, les côtés légèrement sinués en dedans derrière l'épaule, celle-ci en angle obtus un peu saillant en dehors; peu convexes longitudinalement, la déclivité postérieure verticale, les points des stries assez forts, les interstries larges, plans, densément squamulés. Pattes normales. Revêtement du dessous, dense, cendré, avec ça et là quelques reflets cuivreux ou doré.

Long. 7,5 mm.

Afriq. orient. anglaise : District de l'Elgon, 4-V-1914 (Dr. BAYER), deux individus.

Platyomicus sextuberculatus n. sp.

Brun, le revêtement brun et grisâtre, l'écusson blanc, chaque élytre pourvu de 6 tuberculeux.

Rostre plus long que large, sa base et le front profondément creusés, finement sillonnés au milieu, les scrobes réniformes, très rapprochés en dessus, le revêtement dense et d'un beau brun. Yeux modérément saillants, cerclés de squamules claires. Antennes brunes, le scape très épais, comprimé, le funicule beaucoup plus grêle, ses soies courtes, le 2^e article beaucoup plus long que le 1^{er} aussi long que les trois suivants réunis, les suivants transversaux, serrés, la massue à peine plus large que le dernier article. Prothorax transversal, subcylindrique, le tiers antérieur un peu plus étroit, pourvu de deux plis transversaux, formant sur les côtés deux gib-

bosités arrondies, le milieu avec un sillon fin, le revêtement d'un beau brun, plus clair le long de la ligne médiane. Ecusson triangulaire. Elytres subrectangulaires, assez longuement rétrécis acuminés au sommet, les épaules larges, arrondies, un peu saillantes latéralement, les stries formées de points partout bien distincts, assez forts, squamulés au fond, le sinterstries plans, ponctués comme les stries, ornés ça et là de petites taches noires et sétigères, la suture fortement relevée en arrière, gibbeuse au sommet de la déclivité postérieure; surmontés chacun de 6 tubercules gros et fasciculés, leurs soies foncées, les trois plus gros placés deux sur les 3^e, 4^e interstries, l'autre derrière l'épaule, les 4^e et 5^e placés non loin de ce dernier l'un en arrière et l'autre près de la base du 5^e interstrie, le 6^e aigu vers le sommet du 6^e interstrie. Pattes normales, les fémurs tachés de cendré. Dessous cendré

Long. 12-14 mm.

Congo Belge : Kondué (E. LUJA), trois exemplaires.

Platyomicus obesus n. sp.

Revêtement brun, entremêlé de nombreuses petites soies noires, l'écusson plus clair et cerclé de foncé, chaque élytre pourvu de 8 tubercules très inégaux.

Rostre beaucoup plus long que large, légèrement déprimé longitudinalement, son sillon médian prolongé jusqu'au vertex, densément squamulé et pourvu de nombreux points sétigères. Tête ponctuée et squamulée comme le rostre, le front du double aussi large que le rostre entre l'insertion des antennes, les yeux fortement convexes. Antennes à soies courtes et nombreuses, le scape large, le funicule assez délié, le 2^e article presque aussi long que les 4 articles suivants réunis, le 6^e aussi long que large, le 7^e conique et plus long, la massue ovale et beaucoup plus épaisse que le 7^e article. Prothorax transversal, subcylindrique, plus étroit dans son quart antérieur, pourvu de deux forts sillons transversaux et d'un fin sillon médian. Ecusson arrondi au sommet. Elytres ovales, un peu plus longs que larges ensemble, leur plus grande largeur vers le milieu, médiocrement rétrécis étirés vers le sommet, les épaules obliques et terminées par un petit tubercule dirigé en arrière; convexes, les deux premières séries de points régulières, les autres irrégulières, la suture convexe en arrière, les tubercules pubescents; 3^e interstrie pourvu de 2 tubercules l'un assez petit, caréniforme, en avant, l'autre le plus gros de tous au sommet de la déclivité; deux autres tubercules gros, placés sur les 5^e, 6^e interstries, l'un vers le milieu, l'autre vers le sommet du 5^e interstrie, un tubercule aussi fort que celui de l'épaule, en arrière de celle-ci sur le bord latéral; deux petits tubercules sur le 8^e interstrie, l'un en avant, l'autre en arrière du

milieu. Pattes normales, les fémurs tachés de brun plus clair, le dessous également d'un brun plus clair.

Long. 14-15 mm.

Congo Belge : Kondué, (E. LUJA), type; Kikwit (R. P. VANDERIJST).
Un spécimen de chaque localité.

Rhinosomphus setosus n. sp.

Noir, les pattes et le dessous revêtus de squamules blanches, très serrées, les élytres à squamules d'un brun foncé, noirâtres, saupoudrés de squamules cendrées et grisâtres dessinant une fascie arquée commençant à l'épaule et atteignant la suture au sommet de la déclivité postérieure, muni en outre en dessus de nombreuses soies brunes, dressées et assez longues.

Rostre plus long que large, profondément déprimé au milieu, densément squamulé de brun et sétosulé. Tête fortement étranglée derrière les yeux, profondément sillonnée au milieu, ses bords relevés contre les yeux, séparée du rostre par un léger sillon transversal. Yeux semi-globuleux. Antennes courtes. Prothorax fortement transversal, un peu plus étroit en avant qu'à la base, modérément arqué sur les côtés, pourvu de 5 larges et très profonds sillons longitudinaux, noirs, les intervalles densément couverts de squamules brunes, foliacées, enchevêtrées, sétosulés. Ecusson blanc sinué-échancré latéralement au milieu. Elytres ayant leur plus grande largeur aux épaules, les côtés faiblement convergents en arrière, les stries fortes et ponctuées, les interstries plans, granulés, squamulés, les squamules cendrées disséminées le long des interstries et formant en outre la fascie indiquée.

Long. 10-11 mm.

Congo Belge : Nieuwdorp, XII, 1911 (Miss. Agric.), deux exemplaires.

C'est la troisième espèce africaine; ses soies la distinguent aisément.

Amphitmetus concavirostris n. sp.

Noir, revêtu de squamules ochracées, vertes sur les élytres, les pattes d'un rouge violacé (genoux dorés, exceptés).

Rostre plus long que large, légèrement déprimé et finement caréné au milieu, densément squamulé de brun-ochracé jusqu'à l'insertion antennaire de là au sommet profondément excavé, lisse, brillant, l'excavation arrondie en arrière, finement rebordée sur les côtés. Tête du double aussi large que

longue, le front fovéolé, squamulée comme le rostre et séparée de ce dernier par un fin sillon oblique de chaque côté. Yeux presque semi-globuleux. Antennes assez robustes, sétosulées et à revêtement squamuleux brun doré, la massue ovale noirâtre. Prothorax aussi long que large, d'égale largeur, et rectiligne à ses extrémités, faiblement arqué sur les côtés; couvert de squamules ochracées, entremêlées de granules noirs et lisses, écrasés, grands et peu serrés le long de la ligne médiane, plus petits le long de la base et sur les côtés. Ecusson absent. Elytres allongés, oblongs triangulaires, leur plus grande largeur au quart basal, de là graduellement rétrécis en arrière, légèrement sinués en dedans derrière la base, le sommet arrondi, déprimé au milieu, bigibbeux; très convexes, le plus haut point de leur courbe dorsale vers le milieu, graduellement mais fortement déclives en avant et en arrière; stries nulles; couverts, exceptés à la base, au sommet et sur les côtés, de tubercules irréguliers, noirs et lisses; la suture déprimée au sommet, la déclivité postérieure avec une pubescence brune, soulevée et dense. Dessous revêtu de squamules ochracées, dorées, vertes sur le milieu de l'abdomen. Mesosternum tuberculé.

♀ Beaucoup plus large.

Long. 12-15 mm.

Congo Belge : Région des Lacs (Dr. SAGONA), trois exemplaires.

Amphitmetus transversus KOLBE v. **convexus** n. var.

Cette variété diffère de la forme type par sa forme plus courte et plus convexe, le rostre est un peu plus long, plus fortement impressionné latéralement, le prothorax plus arrondi sur les côtés, les élytres chez la ♀ à peine plus longs que larges, leur courbure dorsale plus forte, le disque couvert en avant de fortes rugosités transversales.

Congo Belge : Ituri, Medje, IV, 1914 (Dr. CHRISTY); Ibembo; Albertville (F. MAYNÉ).

Peritmetus oblongus n. sp.

Oblong, brun-noir, les pattes d'un rouge violacé, les tarsi noirâtres, revêtu de très petites squamules d'un jaune ochracé, plus serrées sur les côtés et en dessous, les élytres munis sur leur déclivité postérieure d'une pubescence blanche, dense et soulevée.

Rostre plus long que large, caréné au milieu, profondément impressionné de chaque côté. Tête munie d'une grosse et profonde fovéole frontale, les yeux très saillants. Antennes noires, leurs soies nombreuses et noires, tous

les articles du funicule plus longs que larges, arrondis à leur sommet. Prothorax un peu moins long que large, les côtés parallèles sur leur moitié basale, modérément arqués convergents en avant, la base plus large que le bord antérieur; couvert de tubercules écrasés, assez petits, séparés par des intervalles aussi grands qu'eux. Elytres oblongs, plus larges et plus de trois fois aussi longs que le prothorax, largement et profondément étranglés derrière la base, modérément arqués sur les côtés, assez longuement rétrécis au sommet; peu convexes longitudinalement, les stries indistinctes, la suture creusée au sommet; couverts de nombreux granules, serrés un peu sériés le long des interstries, plus fins vers le sommet, effacés sur les côtés. Pattes pubescentes.

Long. 17-18 mm.

Congo Belge : Région des Lacs (Dr. SAGONA), deux exemplaires.

Dicasticus brevipennis n. sp.

Noir, revêtu de squamules grisâtres, plus serrées en dessous, les pattes rougeâtres, les genoux et les tarsi foncés.

Rostre aussi long que large, bisillonné et tricarené. Front profondément fovéolé. Yeux saillants. Antennes squamulées et pubescentes, le scape rougeâtre, violacé au sommet, le 1^{er} article du funicule plus long que le 2^e, la massue ovale, noire. Prothorax faiblement transversal, peu arqué sur les côtés, étroitement sillonné au milieu, couvert de granules assez gros, peu serrés au milieu, plus serrés et plus petits sur les côtés. Elytres une fois et demie environ aussi longs que larges ensemble, très convexes, la suture dénudée à la base, les points des stries forts, séparés par des granules transversaux, formant de fortes rugosités transversales, le sommet et les côtés dépourvus de granules mais à squamulation plus serrée.

Long. 10 mm.

Congo Belge : Kundelungus (Madame TINANT), trois spécimens.

Cychrotonus nudus n. sp.

Oblong, noir, brillant, les points et les fossettes munis dans leur fond d'une très courte soie squamueluse, blanche ne voilant pas l'éclat des téguements, les interstries des élytres vers le sommet, les pattes et le dessous à soies cendrées nombreuses mais courtes.

Rostre un peu plus long que large, ponctué-rugueux et tricarené. Tête fortement transversale, ponctué-rugueuse, profondément sillonnée au milieu. Yeux convexes. Antennes courtes, le 2^e article du funicule un peu

plus long que le 1^{er}, les suivants plus longs que larges. Prothorax fortement transversal, peu arqué sur les côtés, plus large à la base qu'au bord antérieur, muni d'un petit point profond au milieu devant la base, couvert de fines rides transversales serrées, entremêlées de points peu profonds. Ecusson petit, rugueux, glabre. Elytres oblongs, convexes, transversalement impressionnés derrière la base, celle-ci rebordée relevée; stries formées de gros points profonds, séparés par des cloisons étroites, formant en avant de nombreuses rugosités transversales, les interstries plus larges que les stries, faiblement convexes, éparsément et finement pointillés, visiblement sétulosés sur la déclivité postérieure. Dessous à ponctuation serrée, orné devant les hanches postérieures d'une ligne de grandes squamules blanches et serrées.

Long. 8-9 mm.

Congo Belge : Kibandja, 28-II-1911 (Dr. BEQUAERT), trois exemplaires.

Cychrotonus latirostris n. sp.

Noir, densément revêtu de squamules verdâtres, muni en dessus de soies nombreuses foncées, dressées, très courtes sur la tête et le prothorax, plus longues sur les élytres, les pattes d'une rouge foncé, vineux, les tarsi verdâtres, le dessous revêtu de squamules plus petites, serrées et dépourvu de pubescence.

Rostre à peu près aussi large que la tête, un peu plus court que large, ses côtés parallèles, fortement échancré en triangle au sommet, en dessus presque plan et muni d'une carène médiane lisse et forte, et de deux fines carènes latérales. Tête fortement transversale, le front muni d'une fovéole triangulaire profonde, squamulée comme le rostre. Yeux modérément convexes. Antennes squamulées et pubescentes. Prothorax faiblement transversal, subcylindrique, peu plus étroit en avant qu'en arrière, légèrement impressionné transversalement devant la base, densément squamulé. Ecusson arrondi, assez grand, densément revêtu de squamules d'un jaune-verdâtre. Elytres oblongs plus larges (♂), ou ovales-oblongs et plus larges (♀) que le prothorax, les épaules élargies en une dent triangulaire large, obtuse mais saillante latéralement; convexes, transversalement déprimés derrière la base, les points des stries assez forts, les interstries larges et peu convexes, la suture fortement relevée sur la déclivité postérieure, les 5^e et 7^e interstries chez la ♀ légèrement costiformes vers leur tiers antérieur.

Long. 10-11 mm.

Congo Belge : Ituri, Medje, 1-IV, 1914 (Dr. CHRISTY), trois exemplaires.

Cycrotonus Tinantae n. sp.

Ovale, noir, le revêtement dense, d'un blanc légèrement teinté de bleu sur le prothorax et les élytres, le rostre, la tête, le dessous, la partie postérieure des élytres dorés.

Rostre parallèle, plus du double aussi long que large, plan, muni d'une fine carène médiane, noire, lisse, bifurquée en avant et délimitant une aire triangulaire dénudée, lisse; sa surface densément squamulée mais pourvu ainsi que le front de points noirs émettant chacun une grosse et courte soie squamuleuse claire. Tête du double aussi large que longue, étroitement sillonnée au milieu, séparée du rostre par un sillon très fin, oblique de chaque côté. Yeux fortement convexes, dirigés en arrière, arrondis au sommet. Antennes densément squamulées et à points dénudés comme le rostre, le scape graduellement épaissi atteignant juste le bord antérieur du prothorax, les deux premiers articles du funicule allongés, le 2^e plus long que le 1^{er}, le 6^e article le plus court et plus long que large, la massue grosse son 1^{er} article en cône allongé. Prothorax trapézoïdal, peu plus large que long, la base faiblement arquée et du double aussi large que le bord antérieur, les côtés régulièrement mais peu fortement arqués convergents de la base au sommet; modérément convexe, densément squamulé, pourvu de nombreux points dénudés munis en leur centre d'une squamule foncée. Ecusson grand, rectangulaire, ses côtés arrondis, densément squamulé. Elytres ovales, peu convexes en avant, leur déclivité postérieure arquée, presque verticale, munis de rangées un peu sinueuses de points assez grands, noirs, profonds, les interstries plans, pourvus eux-mêmes d'une rangée irrégulière de points remplis par des squamules moins claires que celles du revêtement. Pattes et dessous avec de nombreux petits points dénudés.

Long. 10-11 mm.

Congo Belge (par GILSON), deux exemplaires.

La forme des yeux permettrait peut-être de rattacher cette belle espèce au genre *Eucrines* JEKEL.

Syntaphocerus obsoletus n. sp.

Noir, les soies élytrales courtes, claviformes.

Rostre du double aussi long que large, canaliculé au milieu, l'intervalle entre l'insertion des antennes à peu près aussi large que le scape, le sillon transversal de la base obsolète. Yeux presque plans. Front impressionné légèrement. Prothorax plus large que long, un peu plus étroit en avant qu'à la base, légèrement arqué sur les côtés, modérément convexe, largement mais peu profondément impressionné transversalement en avant,

tout le disque couvert de fines rugosités. Elytres en ovale régulier, les stries peu profondes et ponctuées, les interstries plus larges que les stries, convexes, tous munis d'un rang de soies noires, espacées, recouvert de squamules foncées imbriquées, creusées en leur centre, la surface paraissant ainsi ponctuée-réticulée.

De forme plus courte, les élytres en ovale plus régulier, mais semblable quant aux autres caractères à *S. terrenus* HUST.

E. Tanganyika : Kigoma, IX, 1918 (R. MAYNÉ), deux spécimens.

Neosphrigodes n. gen.

Ce genre diffère de *Sphrigodes* GERST. par les scrobes entièrement dorsaux, fovéiformes, arrondis, séparés en dessus seulement par une étroite ligne.

Neosphrigodes unicolor n. sp.

Ovale, brun, les pattes et les antennes ferrugineuses, revêtu de petites squamules rondes, serrées, jaunâtres, granuleuses sur les élytres.

Rostre deux fois aussi long que large, déprimé au milieu de sa base jusqu'à l'étroite ligne séparant les scrobes, muni devant chaque œil d'un sillon dorsal atteignant le scrobe en avant. Tête petite, ronde, les yeux petits, arrondis, peu convexes, très largement séparés sur le front. Antennes subapicales, grêles, le scape claviforme au sommet, les deux premiers articles du funicule coniques, allongés, peu différents de longueur, tous les suivants tout au moins du double aussi longs que larges, la massue ovale, acuminée au sommet. Prothorax subconique, la base presque droite et de un tiers plus large que le bord antérieur, les côtés brièvement resserrés à la base et de ce point convergents en avant presque en ligne droite; convexe la sculpture cachée par le revêtement. Ecusson très petit, flanqué de deux très petites plaques lisses. Elytres ovoïdes, leur plus grande largeur vers leurs tiers antérieur; convexes, leur déclivité postérieure verticale, leur sommet un peu acuminé; stries fines et ponctuées; interstries larges et plans, munis en arrière, de soies très courtes et espacées; tout le disque couvert de squamules serrées, paraissant granuleuses. Pattes grêles; fémurs peu renflés; tibias droits, sétosulés, les postérieurs finement denticulés, les autres râpeux sur leur tranche interne. Dessous squamulé et brièvement sétosulé.

Long. 5 mm.

Congo Belge : Tshinsenda, type ; Nieuwdorp, XII, 1911 (Miss. Agric.).

La plupart des spécimens sont recouverts d'une croûte terreuse qui voile les téguments.

Neoteripelus n. gen., Otiorrhynchini.

Diffère du genre *Teripelus* HELLER par le rostre séparé du front par un sillon oblique de chaque côté, très profond devant les yeux et en dessous, ce sillon est continué en dessous et bordé en arrière par des stries; les antennes courtes atteignent à peine la base du prothorax; les élytres échancrés en arc à leur base, les stries indistinctes; les tarses robustes et courts, le 1^{er} article des tarses postérieurs plus court que les 2^e et 3^e réunis, le 2^e fortement transversal, le 3^e beaucoup plus large, transversal, fortement bilobé; le métasternum dépourvu de tubercule; le 1^{er} segment ventral arqué en arrière, le 2^e visiblement plus long que le 3^e.

Neoteripelus granulipennis n. sp.

Oblong, noir, presque mat, presque glabre, le prothorax et les élytres couverts de granules petits, un peu écrasés, serrés, nombreux, mais séparés, ne formant pas de rugosités transversales.

Rostre plus long que large, parallèle, les ptérygies peu divariquées; plan en dessus, finement ponctué, ruguleux, marqué de chaque côté d'une légère impression. Scrobes latéraux, profonds, élargis et effacés en avant des yeux, fermés en avant et atteignant presque la bouche. Tête presque aussi longue qu. large, légèrement conique, le vertex finement striolé, le front pointillé ruguleux, muni d'un fin sillon médian, les yeux ronds et très saillants. Antennes noires, la massue cendrée; scape arqué, brusquement et très fortement épaissi au sommet, le funicule sétosulé, le 1^{er} article plus long que le 2^e, celui-ci une fois et demie aussi long que large, les suivants à peine aussi longs que larges, le 7^e un peu plus large, la massue fusiforme. Prothorax faiblement transversal, sa plus grande largeur au tiers antérieur où il est modérément dilaté arrondi, les côtés rétrécis sinués en arrière, à peu près d'égale largeur à ses extrémités; peu convexe, brièvement étranglé derrière le bord antérieur. Ecusson indistinct. Elytres du double aussi larges et plus du triple aussi longs que le prothorax, les épaules arrondies,

les côtés peu arqués, le sommet brièvement acuminé-arrondi; peu convexes comprimés latéralement, à peu près glabres en dessus, les côtés et le sommet revêtus de petits poils gris, très courts et peu serrés. Pattes robustes, sétosulées, fémurs claviformes, rugueux. Dessous couvert de granules fins et espacés, entremêlés d'un très courte pubescence grise.

Long. 15-18 mm.

Afrique orientale anglaise : District de l'Elgon, 4-V-1914 (Dr. BAYER).
Neuf exemplaires.
